

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
28 Mars 2025

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 20

Votants 28

2025D047

OBJET :

**13. SIGNATURE D'UNE
CONVENTION
D'OBJECTIFS AVEC
L'ASSOCIATION
MEDIATION
MERVILLOISE.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le 10/04/25

ID : 089-215904004-20250403-20250407-312



L'an deux mil-vingt-cinq, le trois Avril à dix-huit he

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Étaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président - Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra - Mme BEURAERT Martine - M. MORVAN Hervé - Mme BOULENGER Delphine - M. SERE Soarey Idriss - Mme BILLIAU Marie-Françoise - M. LAPIERRE Julien - Mme QUIQUE Corinne - M. VERMEESCH Olivier - Mme BLANQUART Marine - Mme MARMINION-OBERT Nadine - M. DELFLY Jean-Louis - M. ROBBE Jean-Pierre - Mme LORPHELIN Martine - M. LORIDAN Bernard - M. BEZILLE Marc - Mme FLAMENT Laëtitia - Mme PENIN-CŒUR Thérèse - Mme CLINKEMAILLIE Colette Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS :

M. DECREUS Christophe, **procuration** à Mme BOULENGER Delphine
M. MOUILLE Julien, **procuration** à M. LAPIERRE Julien
M. DELVOYE Philippe, **procuration** à M. MORVAN Hervé
M. CITERNE Joël, **procuration** à Mme MARMINION-OBERT Nadine
Mme PETITPRET Sabine, **procuration** à M. VERMEESCH Olivier
M. TIMLELT Frédéric, **procuration** à LORPHELIN Martine
Mme BOULENGUER Peggy, **procuration** à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra
M. TREDEZ Alain, **procuration** à FLAMENT Laetitia

ABSENTE : Mme CAPPELLE Christiane

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGUER - PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que l'association Médiation Mervilloise accompagne et aide les organisateurs d'animations, de soirées, de fêtes à sécuriser leurs évènements.

De ce fait, elle accompagne également la collectivité en ce sens lors de manifestations communales.

C'est la raison pour laquelle il y a lieu de prévoir une convention d'objectifs pour l'intervention de 12 médiateurs pour

- Fête de la musique
- Fêtes de Pâques
- Fête de la Lys et course de baignoires
- Fête du 14 juillet
- Festiaoût ou forum des associations
- Marché de Noël
- Et tout évènement imprévisible d'envergure communale

Après chaque manifestation, l'association Médiation Mervilloise adresse à l'adjoint concerné un rapport d'activité. En cas de problème, l'association s'engage à établir un rapport précis des faits dans les 3 jours qui suivent la manifestation, et le transmet à l'adjoint concerné, la police municipale et la gendarmerie si nécessaire.

.../...

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le 16/04/25

ID : 050-215904004-20250403-2025D047-9E

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AV

OBJET : 13. SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC L'ASSOCIATION MEDIATION MERVILLOISE.

À ce titre, le conseil municipal invité, autorise Monsieur le Maire à l'unanimité à :

- signer la convention d'objectifs dont il s'agit, dont un exemplaire est annexé à la délibération ;
- signer tout document s'y rapportant ;
- imputer les dépenses à l'article 65748 du budget communal.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

La Secrétaire de Séance

Sandra BOULENGUER – PLÉ



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.